

Normes et identités en rupture: la fragmentation des espaces

Thierry Bulot

1. Introduction

Dans le cadre de ce recueil consacré au multilinguisme dans les espaces francophones, mon propos n'est pas de questionner l'opérativité du concept d'espace¹ pour l'approche des normes socio-langagières, mais, singulièrement, de tenter de préciser l'une de ses modalités, la territorialisation sociolinguistique, pour ce qu'elle permet de concevoir la complexité discursive de l'appropriation identitaire de réalités socio-spatiales. En d'autres termes, il s'agit de poser la complémentarité tendue entre d'une part des identités urbaines nécessairement à la fois monomorphes – pour répondre à l'identification au collectif – et à la fois polymorphes – pour rendre possible la différenciation des groupes et des individus dans leurs espaces fonctionnels respectifs (Bulot 2004b, 128) – et, d'autre part, des identités sociolinguistiques perçues comme stables et nécessairement vécues comme en mouvement. Il faut bien sûr clairement dire qu'un tel questionnement ne prétend pas clore les débats sur l'intérêt ou non de concevoir la spatialité comme heuristique de la complexité inhérente de l'urbanité langagière; il renvoie à une théorisation toujours² en cours et en production conceptuelle, à un projet théorique global

¹ Voir pour une réflexion sur ce concept dans Bulot (2004b), notamment.

² Le rapport à la production discursive des normes vient de donner lieu à une synthèse (Bulot 2006a); par ailleurs, dans une publication antérieure (Bulot 2006b), j'ai employé le terme „Fragmentation des espaces urbains“ sans plus le définir.

visant à proposer, autour du syntagme sociolinguistique urbaine³, la prise en compte systématique des effets structurants de la culture urbaine autant sur les pratiques linguistiques que sur les discours en relevant.

Prenant l'ordre inverse du titre de ma communication, je vais d'abord faire état, en les rapportant à la notion de fragmentation, des concepts de spatialité pour rendre compte d'une typologie des espaces et de la territorialisation en tant que processus identitaire; et ensuite en commentant brièvement une typologie des normes, rendre compte d'une proposition critique quant au rapport à la normalisation sociolinguistique des espaces via la notion de rupture.

2. Normes et espaces : données ou produits ?

Pour préciser la nature du questionnement, il s'agit maintenant de poursuivre une double réflexion d'abord sur le terme même de fragmentation ; pourquoi? parce que même s'il semble possible de le concevoir comme un antonyme (certes imparfait mais commode pour l'analyse des identités urbaines) du terme unification, cela rend visible les problématiques concomitantes des sécessions urbaines (Jaillet 1999) et du confinement sociolinguistique (Bulot 2004a). Ensuite sur la production discursive des normes autour entre autres du recours à une conceptualisation déjà posée dans d'autres contextes d'enquêtes⁴: les normes identitaires (Tsekos 1996) (j'y reviendrai); pourquoi? parce qu'il importe de mesurer si le rapport aux identités linguistiques est dans le même processus de fragmentation dans la mesure où, puisqu'il s'agit de discours, il peut se présenter comme le processus antinomique du premier.

³ De fait, il s'agit d'une sociolinguistique des discours (Bulot et Veschambre 2006a).

⁴ La configuration post-diglossique de la Grèce moderne (Tsekos 1999).

En effet parce que la sociolinguistique urbaine engage à considérer la prégnance des corrélations entre la hiérarchisation des langues et des parlures et la hiérarchisation des espaces urbanisés, elle donne à penser les faits comme des produits sociaux et non pas comme des données⁵. Pour le cas, cela revient à poser deux constats liés (qui peuvent sembler être des postulats mais qui ont été déjà argumentés ailleurs, en partie grâce aux enquêtes de terrain) qui sont:

- les normes linguistiques et/ou langagières ne sont pas des données mais le produit d'usages en permanence reproduits et/ou déconstruits à l'échelle du continuum collectif versus individuel, et de ce fait,
- les espaces (d'autant quand ils font a posteriori l'objet de marquages socio-langagiers (voir Bulot et Veschambre 2006a, Bulot 2004a, 2006, Boumedine 2007) ne sont pas non plus des données, mais de fait des produits discursifs (à l'instar des normes) corrélés aux discours sur les langues de soi-même et d'autrui.

3. La spatialité urbaine. La perspective sociolinguistique

La spatialité en sociolinguistique urbaine est définie comme une entité méthodologique doublement articulée sur d'une part l'espace (comme aire symbolique, matérielle qui inscrit l'ensemble des attitudes et des comportements langagiers ou non dans une cohérence globale, communautaire) et d'autre part le lieu (en tant que repère concourant à la sémiotisation sociale et sociolinguistique de l'aire géographique citadine). De fait, cette spatialité (Figure 1) procède d'un double mouvement dénommatif et de ce fait discursif :

⁵ C'est à dire qu'ils ne pré-existent pas aux usages discursifs et sociaux.

- la projection des traits locatifs (c'est-à-dire relatifs aux lieux) produits en discours sur les espaces sociaux : face à la nécessité de produire une légitimité territoriale, les locuteurs mettent en mot (ils identifient⁶) un espace géographique et non pas un espace social car leur définition est celle d'un lieu; et
- la projection des traits spatiaux discursivisés sur les lieux : quand ils pensent mettre en mots de l'espace géographique – ce qu'ils font évidemment, ils sont nécessairement dans le marquage, et effectivement les locuteurs décrivent les lieux comme s'il s'agissait d'espaces sociaux.

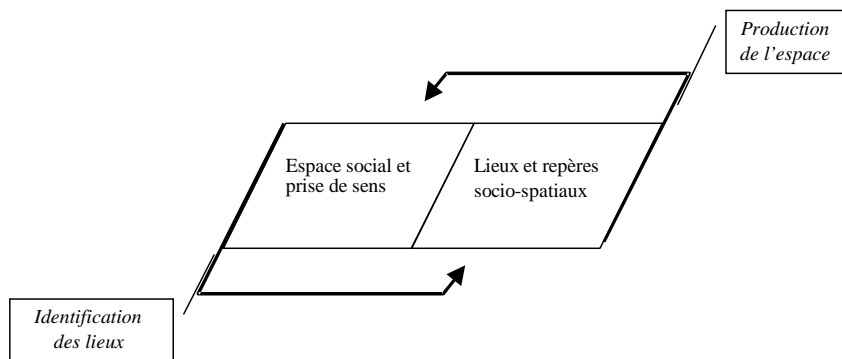


Figure 1: La spatialité urbaine mise en mots (Bulot 2004b, 117)

C'est à partir des travaux sur l'espace et sur les lieux (notamment ceux issus de la géographie sociale et de la sociologie urbaine) ainsi qu'à partir des résultats de mes enquêtes sociolinguistiques (voir Bulot 1999, 2001a et 2004b), qu'est apparue la nécessité de différencier trois termes - espace citadin, espace urbain et espace urbanisé - pour rendre compte au plus près de la normalisation discursive des espaces qu'ils soient „de ville“ ou plus généralement marqués par la culture urbaine. Pour quelles raisons opérer de telles distinctions ? J'en vois au moins deux qui me semblent importantes: d'abord, dans la mesure où l'espace n'est pas homogène mais semble l'être (Cauvin 1999) et l'est de fait pour que ses usagers/producteurs y

⁶ À poser comme le processus visant à attribuer une façon de parler à un espace donné et à la reconnaître comme constitutive de sa reconnaissance.

trouvent sens à leurs actions, il convient d'approcher la mise en mots d'un tel phénomène en distinguant les univers de discours qui y sont associés. Et ensuite, dans la mesure où la mise en mots d'un réel perçu comme commun, alors que celui-ci est par ses pratiques et usages inévitablement différencié et différenciant, est vécue comme un vecteur voire comme un facteur d'identité, il importe dans une même production langagière de spécifier l'espace produit.

On isole ainsi trois types d'espaces qui a) ont une assise perçue comme matérielle (les marquages⁷ de toute sorte) mais b) sont des productions discursives, et c) ne s'excluent pas les uns les autres parce que dans toute mise en mots, chacun des types exprime une praxis topologique ad hoc :

- l'espace citadin est caractéristique de l'existence de dénominations objectivées par le locuteur qui permettent de penser produire en discours un espace identique pour tous les autres locuteurs et habitants par le partage de catégories chorotaxiques communes,
- l'espace urbain est, lui, caractéristique de dénominations perçues comme objectivées mais qui renvoient sans que cela soit vécu comme tel à l'appartenance sociale du locuteur qui émet la dénomination (les termes locatifs produits stigmatisent ou valorisent les locuteurs via les parlures identifiées), et
- l'espace urbanisé (fondé sur la confusion quasi organique entre les deux premiers types d'espace) est caractéristique de dénominations potentiellement perçues (les représentations) comme objectivées, mais de fait vécues (les pratiques) comme renvoyant à l'appartenance sociale du locuteur qui émet la dénomination et comme exprimant les rapports hiérarchisés quant à ces trois niveaux: l'espace, le social et les langues et parlures. Pour être plus précis encore, ce dernier type d'espace

⁷ Voir la contribution de Fabrice Ripoll (2006) sur les rapports entre marquages et appropriation.

est celui de la confusion entre la distance géographique (qui semble ne pas être sujette à interprétation) et la distance sociale (qui paraît tout aussi objective mais pas nécessairement valorisante pour celui qui la constate); la distance géographique est ainsi mise en mots pour couvrir la réelle volonté de distance sociale d'une population donnée.

Les distances sociale et linguistique sont ainsi au cœur des tensions identitaires dans la mesure où elles (les distances) sont ce qui donne à percevoir la fragmentation des espaces. Elles ne procèdent pas de la division (Topalov 2002) qui signifierait une forme instituée de dénomination ségrégeante (mais toutes les politiques urbaines cherchent par les mots à „dé-diviser“, à montrer que toute partie de la ville fait intégrée tout autant qu'intégrante de l'ensemble communautaire). En revanche, elles procèdent de la fragmentation parce qu'elles donnent matière discursive à dissocier des parties dudit ensemble communautaire par rapport aux représentations socio-linguistiques des normes linguistiques et langagières; ces parties sont tendanciellement les espaces de l'exclusion, de la relégation, dans une périphérie imaginaire éloignant du centre (qui peut ne pas être géographique), de la référence y compris socio-spatiale, elles ont des fragments d'une entité urbaine⁸ et non de facto des parties. Aussi les normes sont-elles potentiellement en rupture⁹ non seulement parce que les discours normatifs font état d'un espace communautaire hétérogène (ce qui est sans doute le cas le plus répandu) mais surtout parce que les discours épilinguistiques corrélés aux

⁸ Le terme renvoie explicitement à la prise en compte de la diversité des représentations „...chaque communauté, chaque groupe, chaque locuteur construit une représentation homogène, entière, de son point de vue, d'un espace nécessairement fractionné par la multiplicité des usages - sociolangagiers (...) - qui en est fait et des discours qui en émergent.“ (Messaoudi et Bulot 2003).

⁹ L'emploi de ce terme doit beaucoup au texte de Franck Martini (1993), même si l'auteur mène une recherche sur un autre cadre que le mien. Reste que son approche questionne pertinemment la difficulté pour tout sujet social de s'individuer dans un contexte identitaire qui lui échappe tout ou partie.

identités socio-spatiales défont le lien social, détachent les groupes sociaux qui, à défaut d'être dans les relations polarisées consensus *versus* conflit, occupent et produisent des espaces à ce point différenciés qu'ils ne font plus identité collective, qu'ils ne constituent plus les cadres identitaires nécessaires à une mémoire collective unifiante (fût-elle sociolinguistique ; Bulot 2004a); de fait les (ré-) appropriations des espaces ne figurent plus comme accès et partage de l'identité collective...

4. Dynamiser la spatialité urbanisée : la territorialisation

Rappelons que la territorialisation¹⁰ procède des stratégies identitaires (Camilleri 1990 et 1996) urbanisées ne serait-ce que par ses dimensions appropriative et discriminative des espaces. On rejoint là le processus d'identification. Et c'est pourquoi le concept donne à percevoir la polymorphie de l'identité urbaine - sous l'angle des divers types d'espaces proprement relatifs à ce que les locuteurs identifient comme leur ville. Il renvoie à l'appropriation de l'espace, à sa normalisation. Davantage, il permet de concevoir via la mise en mots différenciée et située des parlures que les espaces sont: a) normatifs mais différemment partagés, espaces que les rapports à la dominance imposent à la communauté, ainsi que b) des espaces singuliers et différenciateurs dans la mesure où le locuteur collectif instauré use différemment de la confusion idéologique entre les espaces citadins, urbains et urbanisés.

En tant que processus spécifiquement dénommatif (et par ailleurs absolument identitaire), la territorialisation se décompose en trois temps (voir Figure 2) liés et systématiques (mais qui ne sont pas nécessairement impartis dans les discours à des repères spatio-lingui-

¹⁰ Voir Bulot (2004b et 2004c) pour le concept.

stiques identiques); ils relèvent d'un circuit langagier (Guespin 1985, 27) dans la mesure où si ces pratiques contribuent à faire entrer en langue (autrement dit faire paraître et pratiquer comme étant la norme qu'elle soit spatiale, linguistique, identitaire, ...) une ou des pratiques langagières urbanisées, elles modifient alors les connaissances perçues (de fait les représentations spatio-langagières) des locuteurs du territoire ainsi démarqué et constituent de facto ledit territoire.

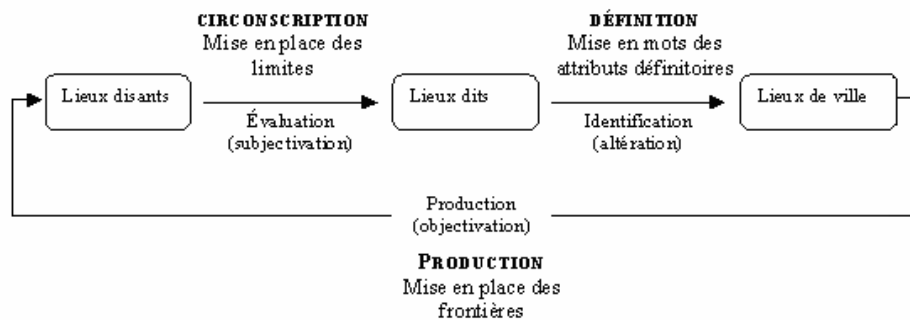


Figure 2. La territorialisation (socio)linguistique (Bulot 2004c, 114).

Ces trois temps sont respectivement la circonscription (la mise en place discursive des limites), la définition (la mise en mots des attributs définitoires) et la production (la mise en place des frontières). Sans d'emblée évoquer la rupture, cette approche rend initialement compte de la tension inhérente à la nécessité d'appartenir à une communauté unifiante et l'exigence de pouvoir se différencier. Comment ? À partir de repères apparemment objectifs car relatifs au bâti citadin (les dénominations du citadin : les lieux disants), les différents acteurs / locuteurs de la ville objectivent les attributions socio-langagières en les transposant sur l'urbain (les dénominations urbaines: les lieux dits), pour au final produire un discours significatif des tensions urbaines et constitutif de l'espace ainsi urbanisé (les dénominations urbanisées: les lieux de ville)¹¹.

¹¹ Pour des définitions commentées des termes „ lieux-dits “, „ lieux-disants “ et „ lieux de ville “, voir Bulot (2004b) ; pour la distinction des termes „ limite “ et „ frontière “, voir Bulot (2004c); pour la distinction entre „ identification “ et „ évaluation “, voir Bulot et Bauvois (1998).

5. Normes identitaires et identité spatiale

Je ne reviens pas en détails sur la typologie des normes en sociolinguistique (celle notamment énoncée par Daniel Baggioni et Marie-Louise Moreau (1997): normes de fonctionnement, normes descriptives, normes prescriptives, normes évaluatives et normes fantasmées; cette typologie a le mérite d'introduire et de distinguer des niveaux d'intelligibilité jusqu'alors peu décrits de cette façon: entre les fonctionnements observables (les normes de fonctionnement), le discours sur ces fonctionnements nécessairement non-exhaustif eu égard au prisme idéologique (les normes descriptives), le discours normatif sur lesdits fonctionnements qu'il hiérarchise (les normes prescriptives), les discours stéréotypés sur les langues, les parlures, et, partant, les espaces discursifs (les normes évaluatives), et les discours idéologiques rapportés aux représentations sociales voire socio-langagières (les normes fantasmées), il est bien peu question d'urbanité langagière, même si une telle typologie demeure efficace pour décrire les discours épilinguistiques. Pour la compléter, et surtout parce qu'elle porte surtout sur les langues, il semble intéressant d'aller vers un autre concept, celui d'*attitudes langagières*; elles sont celles ayant „ ... pour objet le langage et les usages en tant qu'éléments marqueurs d'une catégorisation du réel.“ (Tsekos 1996, 28); parce qu'elles sont au centre des activités de marquages, ces attitudes relèvent pleinement de la mise en mots de l'espace. Plus encore, elles permettent de considérer l'existence d'une *norme identitaire* „ susceptible de rendre compte des phénomènes où la langue devient un élément surdéterminant de l'identité ethnique et culturelle ...“ (Tsekos 1996, 35) et, partant, de l'identité *urbanisée* (par les discours topologiques qui la sous-tendent).

Les normes identitaires sont au centre du processus de fragmentation des espaces dans la mesure où elles conditionnent aussi la mise en mots différenciée des territoires: parce que la façon de parler (langue, argot, parlure, affichage, types d'interaction...) est dite et

perçue conforme ou non aux normes identitaires vécues comme en adéquation sociale avec l'espace légitime, les locuteurs se construisent et / ou s'affirment comme pouvant se l'approprier ou non. L'identité urbaine est là: entre ce que les langues disent de l'habiter et ce que l'habiter dit des langues.

Perçues comme objectivées et donc reproductibles collectivement par les locuteurs / habitants, les normes identitaires (Figure 3) relèvent des processus non pas de normalisation (qui sont de l'ordre du discours collectif et donc d'une forme de conscientisation des normes) mais de normaison¹² (donc lié au sujet sociolinguistique par ce que ses pratiques normatives ont de systémiques sans avoir de discours explicite) des espaces urbanisés.

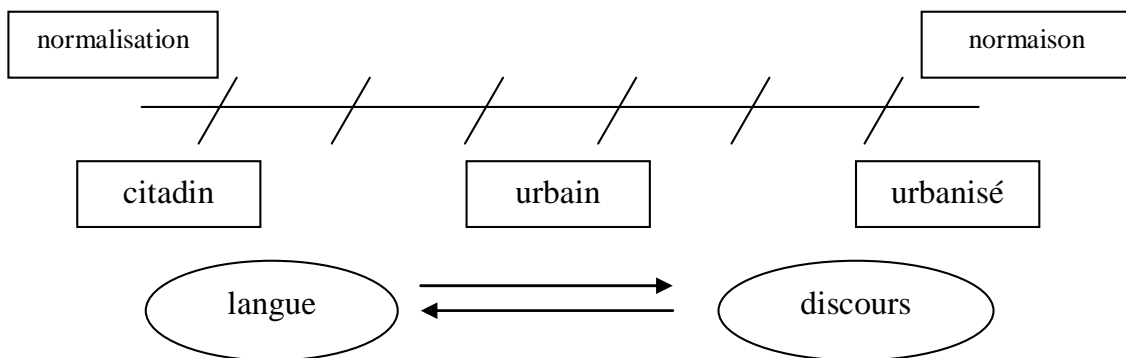


Figure 3: les normes identitaires urbanisées

Les mêmes processus restent à l'œuvre pour permettre la discrimination des différents niveaux d'espace et la rupture intervient dès lors que pour des raisons extra-spatiales, extra-linguistiques, mais éminemment socio-langagières, la normalisation relève du discours (et non plus de la langue) et la normaison relève de la langue - et cela sans que nécessairement les acteurs de tous ordres en aient conscience ou volonté.

Si l'identité urbanisée est langagière, elle est aussi spatiale en ce sens qu'elle procède d'attributs proches dans leur dynamique ; aussi (et

¹² Pour la distinction entre normalisation et normaison, voir Guespin (1993, 217).

enfin), en reprenant les propos de Michel Lussault (2003, 481) qui distingue, pour définir l'identité spatiale, des „ attributs de position (le site, la situation, les limites de l'objet spatial cible du discours identitaire; des attributs de configuration (l'organisation matérielle de l'objet); des attributs de substance et de valeur (l'organisation idéale de l'objet).“ va-t-on concevoir des normes identitaires corréliées à un même faisceau d'attributs:

- des attributs de position liés à l'identification des langues, à la mise en mots de leur glottogénèse dans lesdits espaces vécus;
- des attributs de configuration pour considérer les / des marquages linguistiques et langagiers (Bulot et Veschambre 2006b) tant dans l'espace perçu que vécu;
- des attributs de substance et de valeur dans la mesure où il s'agit prendre en compte des discours épilinguistiques auto ou hétéro-produits dans et/ ou à partir d'un espace perçu.

6. Conclusion : une signalétique langagière de la rupture

Conclure à cette étape de la réflexion théorique sur les normes identitaires relève plus de l'exercice rhétorique que du bilan conceptuel: il reste en effet à confronter mes propos avec les résultats d'une enquête de terrain à ce jour en cours (Février 2007). Laissons provisoirement de côté le concept de normaison pour ne garder que celui de normalisation. Ce dernier rencontre en sociolinguistique urbaine un autre concept, celui de centralité sociolinguistique (Bulot 2001b); celui-ci renvoie à son tour à l'identification d'un espace socio-langagier de référence perçu comme partagé sinon partageable (i.e. sans qu'il soit effectivement partagé) ceci à l'instar d'une

norme¹³. Ainsi, ce qu'ont montré les enquêtes de terrain¹⁴ est que la centralité ne renvoie pas à un seul centre, un seul point nodal, mais à une pluralité de „ centres “, marquages potentiels des sécessions à venir sinon à craindre; et plus encore que chacun d'eux peut-être perçu voire vécu comme hiérarchisé ou non-hiérarchisé selon qu'un discours le ou les spécifiant existe ou n'existe pas.

C'est donc qu'en tant que concept analytique, la centralité socio-linguistique ne renvoie pas à une norme unique, mais à une multipolarisation des normes identitaires et des espaces de référence et constitue (par les résultats descriptifs que la conceptualisation permet) une signalétique langagière de la rupture, donnant ainsi aux citoyens¹⁵ la possibilité de produire des espaces autonomes ou rivaux et non plus complémentaires. Une telle approche des normes identitaires urbanisées rend compte du fait que des populations peuvent valoriser leur espace sans pour autant avoir besoin des services impartis traditionnellement certainement au centre-ville et plus largement aux espaces publics.

7. Références bibliographiques

Baggioni, Daniel & Moreau Marie - Louise (1997) : *Norme dans Sociolinguistique, Concepts de base*. Mardaga: Sprimont, 217-223.

Boumedine, Farida (2007) : *Etude sociolinguistique des quartiers de la ville de Tizi-Ouzou : identité urbaine et territoriale*. Communication acceptée à la Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine (JISU), Alger.

¹³ Plus exactement d'un discours normatif, et cela sur quel que soit le niveau de la typologie de Daniel Baggioni et Marie Louise Moreau sur lequel on s'attarde.

¹⁴ Dont la plus récente sur Rennes - Bulot, 2005 et 2006b - fait état d'une centralité différenciée entre d'une part les gallos, breton et français et d'autre part l'appartenance à une aire valorisée ou non.

¹⁵ Au sens convenu de „ ceux qui habitent une ville “.

- Bulot, Thierry (1999) : La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée. Dans: *Langue urbaine et identité* (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons), Paris: L'Harmattan, 39-70.
- Bulot, Thierry (2001a) : Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne'. In: *Diversité Langues VI* (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec.
- Bulot, Thierry (2001b) : La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre-ville. Dans : *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 27* (1-2). Louvain La Neuve : Peeters Verlag, 35-42.
- Bulot, Thierry (2004a) : Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière. Dans : *Cahiers de Sociolinguistique 9*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 133-147.
- Bulot, Thierry (2004b) : La double articulation de la spatialité urbaine : „ espaces urbanisés “ et „ lieux de ville “ en sociolinguistique. Dans : *Lieux de ville et identité* (perspectives en sociolinguistique urbaine). Paris : L'Harmattan, 113-146.
- Bulot, Thierry (2004c) : Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques. Dans : *Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Udine: Forum Editrice Universitaria Udinese srl, 110-125.
- Bulot, Thierry. (2005) : Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine. Dans : *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville (configurations et enjeux sociolinguistiques)*, *Revue de l'Université de Moncton Vol 36 / n°1*, Moncton (Nouveau-brunswick / Canada) : Université de Moncton, 219-255.
- Bulot, Thierry (2006a) : La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références. Dans : *French Language Studies Vol 16 / 3*, Cambridge : Cambridge University Press, 305-333.
- Bulot, Thierry (2006b) : Discrimination et processus discursifs de fragmentation des espaces urbains. Signalétique et bilinguisme. Dans : *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*. Paris : L'Harmattan, 97-122.
- Bulot, Thierry & Bauvois, Cécile (1998) : Le sens du territoire (l'identification géographique en sociolinguistique). Dans : *Revue Parole 5/6*, Mons : Université de Mons Hainaut, 61-80.
- Bulot, Thierry & Messaoudi, Leila (2003) : *Introduction : la ville représentée ou l'entité urbaine, dans Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*. Cortil-Wodon : Éditions Modulaires Européennes, 5-11.

- Bulot, Thierry & Veschambre, Vincent (2006a) : Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces. Dans : *Penser et faire la géographie sociale (Contributions à une épistémologie de la géographie sociale)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 305-324.
- Bulot, Thierry & Veschambre, Vincent (2006b) : Introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémique ? Dans : *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*. Paris : L'Harmattan, 7-14.
- Camilleri, Carmel (1990) : *Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie, dans Stratégies identitaires*. Paris : Presses Universitaires de France, 85-110.
- Camilleri, Carmel (1996) : Stigmatisation et stratégies identitaires. Dans : *La ville : agrégation et ségrégation sociales*. Paris : L'Harmattan, 85-92.
- Cauvin, Colette (1999) : Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine. Dans : *Cybergéo 72*. (<http://www.cybergegeo.presse.fr/geocult/texte/cognima.htm>).
- Guespin, Louis (1985) : Introduction. Matériaux pour une glottopolitique. Dans : *Cahiers de Linguistique Sociale 7*. Mont Saint Aignan : Publications de l'Université de Rouen, 14-32.
- Guespin, Louis (1993) : Normaliser ou standardiser. Dans : *LE LANGAGE ET L'HOMME Vol XXVIII, n°4*, De Boeck Université, 213-22.
- Jaillet, Marie Christine (1999) : Peut-on parler de sécession urbaine pour les villes européennes. Dans : *Esprit 11*, Paris : Revue Esprit, 145-167.
- Lévy, Jacques & Lussault, Michel (Éd.) (2003) : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, Paris.
- Lussault, Michel (2003) : Identité spatiale. Dans : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 480-481.
- Martini, Franck (1993) : Des points de rupture dans les constructions identitaires. Dans : *La Pensée 294-295*. Paris : Institut de Recherches Marxistes, 161-170.
- Moreau, Marie - Louise (1997) : *Sociolinguistique*. Mardaga : Sprimont.
- Ripoll, Fabrice (2006) : Réflexion sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace. Dans : *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*. Paris : L'Harmattan, 15-36.
- Topalov, Christian (2002) : Les divisions de la ville : une approche par les mots. Dans : *Les divisions de la ville*. Paris : UNESCO/Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1-5.

Tsekos, Nicolas (1996) : Discours épilinguistique et construction identitaire : l'imaginaire linguistique des locuteurs d'Athènes. Dans : *Travaux de Linguistique* 7. Angers : Université d'Angers, 27-36.

Tsekos, Nicolas (1999) : Discours épilinguistique et construction identitaire (Athènes). Dans : *Langue urbaine et identité*. Paris : L'Harmattan, 157-196.

Thierry Bulot

Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches (HDR)

CREDILIF (EA 32 07 ERELLIF)

Université de Rennes 2 / France

Place du Recteur Henri Le Moal CS 24307

35043 Rennes Cedex France

E-Mail: thierry.bulot@uhb.fr